

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Suppression des cartes multicourses En décembre, ça change !**

**Dès le 15 décembre 2019, la communauté tarifaire fribourgeoise Frimobil supprime la vente des cartes multicourses du Service Direct. En effet, pour des raisons techniques liées au nouveau système NOVA la vente de ces titres de transport ne sera plus possible dans le périmètre Frimobil. Les utilisateurs et utilisatrices des cartes multicourses ont la possibilité d'utiliser les solutions suivantes : l'application FAIRTIQ ou la TPF Card. Un rabais de 10% sur un abonnement annuel Frimobil est offert aux client-e-s jusqu'au 30 avril 2020 contre remise d'une carte multicourses du Service Direct intégralement utilisée dans le périmètre Frimobil.**

Les cartes multicourses ne seront plus vendues par la communauté tarifaire à partir du changement d'horaire prochain, pour des raisons techniques liées au nouveau système national de distribution NOVA. L'objectif de simplification de la tarification, au niveau suisse, a incité les entreprises de transport, en collaboration avec la Confédération, à se tourner vers des technologies qui ne sont pas compatibles avec les cartes multicourses du Service Direct. Frimobil est donc dans l'obligation de supprimer la vente de ces titres de transport dans les différents points de vente de son périmètre. Toutefois, les cartes multicourses en circulation seront encore valables 3 ans après leur émission. Des discussions au niveau de la tarification sont en cours en collaboration avec le Service de la mobilité de l'Etat de Fribourg et devraient aboutir à futur à des solutions qui tiennent mieux compte des besoins et des habitudes de la clientèle.

Ces titres de transport, qui étaient une exception dans la tarification Frimobil, ont été commercialisés sur les lignes CFF et BLS à l'intérieur de Frimobil. Dans le but d'assurer une bonne information des client-e-s sur les différences des périmètres de validité respectifs, la vente de ces titres de transport se faisait uniquement aux points de vente desservis.

#### **Alternatives à la carte multicourses du Service Direct**

Les utilisateurs des cartes multicourses ont la possibilité d'utiliser les alternatives suivantes : l'application FAIRTIQ ou la TPF Card. L'application FAIRTIQ permet de voyager dans toute la Suisse selon le principe du « check-in, check-out » (CICO). Grâce à la géolocalisation du téléphone, le système calcule le trajet parcouru et facture par la suite le prix du billet correspondant.

La TPF Card, quant à elle, s'utilise comme un porte-monnaie électronique. Il suffit de la présenter à l'automate devant l'antenne prévue à cet effet pour payer le montant du titre de transport souhaité et recevoir son billet. Les voyageurs occasionnels sont également invités à utiliser le billet de zone(s), valable d'une à trois heures et permettant un aller-retour à moindres frais durant ce temps imparti.

#### **Un rabais sur l'abonnement annuel**

Les voyageurs en possession d'une carte multicourses du Service Direct intégralement utilisée dans le périmètre Frimobil bénéficient d'un rabais de 10% lors de l'achat d'un abonnement annuel, offre valable du 12 novembre 2019 au 30 avril 2020. Ce rabais est cumulatif aux trois mois qui sont offerts d'office avec l'abonnement annuel Frimobil.

Autrement dit, à l'achat d'un abonnement annuel de 12 mois, les voyageurs paient l'équivalent de 9 abonnements mensuels seulement.

Frimobil est la Communauté Tarifaire Intégrale Fribourgeoise (CTIFR) du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise. Son rôle consiste à harmoniser les tarifs entre les différentes entreprises de transport (TPF, CFF, BLS, MOB, VMCV et CarPostal) qui circulent sur le périmètre Frimobil afin de permettre à la population de se déplacer sur ce périmètre avec un seul titre de transport.

Givisiez, le 20 novembre 2019.